

# Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS  
ST-MAURICE  
Téléphone 3 65 61  
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :  
Quotidien Un an 6 mois 3 mois  
Sans Bulletin officiel 23.- 12.- 6.50  
Avec Bulletin officiel 30.50 16.- 8.50  
ÉTRANGER : Demander le tarif

**Le seul quotidien de  
la Vallée du Rhône**

SERVICE DE PUBLICITÉ  
SION  
PUBLICITAS S.A., tél. 212 36  
et toutes les Agences  
de PUBLICITAS S.A.

PRIX DES ANNONCES  
Valais et de Bex à Villeneuve 11 ct. le mm.  
Suisse et étranger . . . . . 14 . . . . .  
Réclames : Canton . . . . . 24 . . . . .  
Suisse et étranger 30 . . . . .  
Mortuaires . . . . . 20 . . . . .  
Réclames première page majoration de 20%

## Le scrutin cantonal du 8 juin

La législation fiscale valaisanne porte des dates suggestives :

1921 un décret provisoire destiné à durer deux ans et toujours en vigueur,

1903 une loi des finances dont des éléments sont encore valables,

1886 une loi sur la répartition des charges communales, régissant jusqu'à aujourd'hui les dépenses municipales, selon un système depuis longtemps dépassé.

Sans rappeler les dispositions provisoires et transitoires votées par le Grand Conseil en marge de la Constitution, cette évocation de dates suffirait à démontrer l'urgence de moderniser une législation que deux guerres mondiales, le bouleversement profond qu'elles ont apporté, la rapide évolution des conceptions en matière d'impôt ont rendu désuète et profondément inéquitable.

Le dogme intangible de l'imposition unique — la fortune ou le produit de la fortune — a depuis longtemps fait place à une théorie plus juste de l'impôt principal sur le revenu généralisé, et complémentaire sur la fortune, avec des exonérations appropriées pour les faibles revenus, une progression convenable frappant davantage les contribuables à ressources plus généreuses.

Ces principes déjà étaient introduits dans le projet qui a connu le refus massif du peuple valaisan en décembre 1949.

Si cependant cette première tentative de rentrer dans la légalité en assurant une plus grande équité dans l'obtention des ressources nécessaires au ménage cantonal a été accueillie avec une telle défaveur, il faut en attribuer la raison à des causes multiples :

Une part revient au mécontentement provoqué par la révision des taxes cadastrales à un moment où la conjoncture fortement fléchissante donnait de grosses inquiétudes à toutes les classes économiques du canton.

La réforme du régime communal alourdissait le décret d'une innovation qui ne rassurait guère les administrateurs de nos 170 communes.

Les agriculteurs redoutaient l'introduction de l'impôt sur le revenu.

Peut-être aussi l'information donnée au public n'était-elle pas suffisamment convaincante ?

Il ne faut surtout pas manquer d'invoquer la rupture brutale avec un système auquel on était accoutumé.

Quoi qu'il en soit, on ne peut dénier au Conseil d'Etat sa part de responsabilités en cet objet. Notre autorité exécutive a concentré son activité sur l'amélioration des conditions de production de la terre valaisanne, sur la formation professionnelle, sur tant de tâches nécessaires et urgentes.

Ce faisant, elle a malheureusement négligé de procéder aux adaptations successives de la fiscalité.

Elle ne s'est pas suffisamment préoccupée d'une politique financière à longue vue à laquelle le programme du développement économique du pays doit se référer.

Les charges du canton n'ont cessé de s'accroître.

Pour tout et pour rien, on appelle l'Etat à intervenir.

Celui-ci cependant ne saurait accepter de nouvelles tâches et de nouvelles charges que dans la mesure où les perspectives de ressources permettent de le faire sans alourdir le fardeau de la dette publique.

Les perspectives actuelles sont favorables.

La politique des forces hydrauliques que l'on a tant critiquée, le plus souvent à tort, a permis l'aménagement de nos eaux d'une manière telle qu'aucun canton ne l'a réalisé avec une pareille ampleur, compte tenu des possibilités naturelles.

Nos représentants aux Chambres fédérales ont déployé une activité méritoire pour améliorer les ressources du canton. Nous devons à une tactique sans défaut d'avoir obtenu une meilleure justice dans la répartition des droits sur la benzine.

Tout cela est non seulement le bienvenu, mais indispensable pour que le canton puisse continuer à endosser des charges très lourdes pour les routes, pour le subventionnement des maisons d'école, pour le complètement de nos moyens d'irrigation et d'améliorations foncières, pour des adductions d'eau potable et tant d'œuvres du domaine cantonal.

Les ressources acquises ou en perspective ne dispensent pas cependant de l'œuvre primordiale qui consiste à doter le pays d'une

législation fiscale qui le sorte du provisoire et de l'incertain.

Une partie des préventions que l'on avait élevées contre le projet de 1949 ont perdu leur raison d'exister.

Les dégrèvements fiscaux aménagés dans la nouvelle loi ont permis que s'y rallient les représentants ouvriers de toutes nuances politiques.

L'imposition du revenu de l'agriculture est conçue selon une formule due aux représentants les plus autorisés de l'agriculture valaisanne.

Ce qui est certain, c'est que cette formule est équitable et que avec l'extrême modération des taux de l'imposition sur la fortune et les exonérations, la plupart des agriculteurs ne verront pas leurs charges aggravées, au contraire.

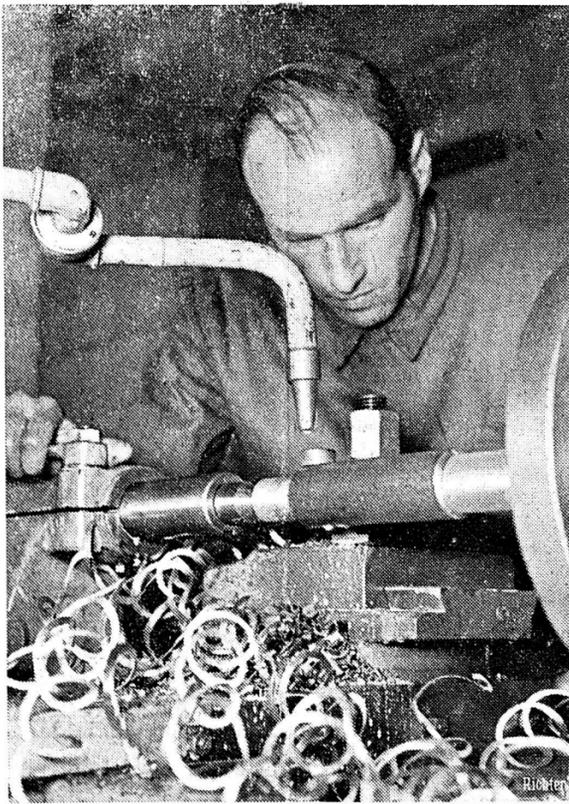
Sur l'économie de la loi dans ses généralités et dans ses détails, nous reviendrons ces prochaines semaines.

Qu'il soit redit, en attendant, que le scrutin du 8 juin 1952 revêt une importance considérable pour notre canton.

Ceux qui ont en vue le bien commun et mettent l'intérêt général avant celui des factions et des partis s'y rallieront.

M.

1er MAI 1952



**HONNEUR A TOI, OUVRIER CHRÉTIEN !**

### Autour de la conférence des chemins de fer privés

Les 24 et 25 courant, ont siégé à Genève les délégués de l'Union d'Entreprise suisses de Transport, qui groupe l'ensemble des chemins de fer privés de notre pays. M. le Dr Bandi, directeur des Trams de la ville de Berne, présida les délibérations qui comptèrent plusieurs sujets importants. Signalons plus spécialement la Loi fédérale sur la circulation routière, la libre collaboration rail-route, la révision de la Loi sur les chemins de fer, le projet de Loi fédérale sur le travail, et l'aide aux chemins de fer privés. Ce sont là des questions vitales pour nos chemins de fer, sur lesquelles l'Union a déjà présenté divers amendements et revendications.

Le projet de Loi fédérale sur la circulation routière est une très grosse innovation sur laquelle M. Remy, président de la Commission de l'automobile de l'Union a fourni des renseignements très intéressants. Mais l'affaire n'est pas encore mûre pour donner lieu à une discussion générale au sein de l'Union.

La libre collaboration rail-route, qu'étudie une Commission spéciale instituée par le Chef du Département des Postes et des Chemins de fer, a déjà obtenu certains résultats. Mais il faut reconnaître que les chemins de fer privés sont plus exposés que les CFF à la concurrence de l'automobile, parce qu'ils n'ont ni un trafic de transit ni un trafic à longue distance qui pourraient compenser les transports sur courte distance que la route leur enlève. Il faut considérer aussi que sur la faible longueur de leurs lignes, (36 km. en moyenne), le prix de revient de leurs transports est généralement

supérieur à celui des transports routiers. Pour tous ces motifs, les chemins de fer privés sont beaucoup moins intéressés aux transports de marchandises à longue distance qu'à ceux qui se font sur courte distance, ou aux transports de personnes. Ils doivent demander avant tout un accord portant sur ces deux dernières catégories de trafic.

En ce qui concerne le projet de Loi fédérale sur le travail, l'Union est d'avis qu'il ne serait pas rationnel d'appliquer la nouvelle Loi aux entreprises de transports publics qui sont au bénéfice d'une concession fédérale. En effet, aux termes de l'art. 3 du projet, la nouvelle loi ne s'appliquerait pas aux fonctionnaires et aux travailleurs liés par un engagement de droit public. La conséquence en est que la très grande majorité du personnel des entreprises urbaines de transport de Suisse allemande — chez lesquelles l'engagement de droit public est la règle — serait exceptée de la loi. Par contre, tout le personnel des entreprises similaires de Suisse romande — lié par des engagements de droit privé — serait assujéti à la loi. Cette différence de traitement est inadmissible.

On sait que l'Office fédéral des transports a élaboré un avant-projet de nouvelle Loi sur les chemins de fer qui fut soumis, pour une étude préliminaire, aux CFF, PTT, chemins de fer privés, entreprises de navigation, funiculaires et entreprises concessionnaires de transports par automobile. L'avant-projet a été accueilli favorablement, mais a aussi donné lieu à des critiques sévères. La nécessité et l'urgence d'une révision de la loi sur les chemins de fer ont été généralement reconnues. Il en est de même en ce qui concerne la tendance de l'avant-projet à tenir compte de la nouvelle situation économique des chemins de fer. Les avis sont favorables à la forme condensée de l'avant-projet, qui ne reprend que les dispositions les plus importantes, la nouvelle loi ne devant pas seulement remplacer l'ancienne de 1872, mais encore abroger onze autres lois et arrêtés fédéraux relatifs aux chemins de fer.

Le gros problème de l'aide aux chemins de fer privés préoccupe beaucoup l'Union car le nombre des compagnies dans le besoin croît sans cesse. Celles-ci ne demandent pas qu'on leur fasse la charité, mais elles trouvent parfaitement déplaisant de faire sans cesse appel à l'appui financier de la Confédération. Ou bien il est reconnu que nos chemins de fer sont des services publics, qui se doivent à la collectivité, alors que la Confédération assure leur équilibre financier ; ou bien ils ne sont pas des services publics, alors qu'on les décharge des lourdes obligations qui les empêchent d'être exploités commercialement.

Il n'y a pas de milieu.

Pour remplacer à la vice-présidence de l'Union le regretté M. Gavin, directeur du chemin de fer Yverdon-Ste-Croix, décédé dernièrement, la conférence porta ses suffrages sur M. Robert Widmer, le distingué directeur du M.-O.-B. C'est là un choix particulièrement heureux.

### UN ORATEUR DECLARE A LA REUNION DU « BIT » QUE LES DELEGUES POLONAIS ONT ETE OBLIGES A VENIR POUR CREER LE CHAOS

M. Herbert M. Ramel, délégué des employeurs des Etats-Unis à la réunion du Bureau International du Travail, a déclaré au cours d'une session qui a eu lieu le 28 avril au siège du BIT à Genève, que les délégués polonais au Comité des Usines métallurgiques du BIT ont été « obligés à venir afin de créer un esprit de confusion complète. »

M. Ramel, qui est le vice-président d'une fabrique de St-Louis, a porté cette accusation dans un discours qu'il a prononcé pour protester contre les « attaques injustifiées, fausses et méchantes » contre la démocratie des Etats-Unis et les démocraties occidentales préalablement portées par Ludwik Taniewski, directeur général de l'Institut central polonais pour la Protection du travail.

Après avoir décrit à l'égard des délégués polonais le véritable tableau que représentent « les Etats-Unis en tant que pays démocratique et pacifique que vos remarques dépeignent sous un faux jour », M. Ramel demanda aux Polonais « de remporter dans votre pays cette véritable image et de dire à vos maîtres que vous ne voulez plus participer à leur révolution. » Il ajouta encore : « et personnellement, je vous suggère d'en commencer une vous-même. »

M. Thomas L. Wands, délégué des Travailleurs américains, décrit les remarques des Polonais comme étant une « propagande préfabriquée ». En réfutant « les accusations de promoteur de guerre », M. Wands, qui est le représentant international de « Brotherhood of Boilermakers, Iron Ship Builders and Helpers » (syndicat des travailleurs métallurgistes), déclara :

« Ce n'est un secret pour personne que les Etats-Unis dépensent d'immenses sommes pour le réarmement. Il y a cependant une grande différence quant au but pour lequel cet argent est dépensé. C'est un budget de défense qui garantit notre sécurité future. »

# DE JOUR EN JOUR

## EVOLUTION DE LA STRATÉGIE AMÉRICAINE

La puissance stratégique aérienne n'est plus l'élément décisif

Les troupes terrestres, spécialement l'infanterie, redeviennent l'élément essentiel

La stratégie américaine, élaborée au lendemain de la deuxième guerre mondiale s'inspirait, sans tenir compte de l'expérience acquise sur les champs de bataille européens, des seules campagnes du Pacifique au cours desquelles les forces aéronavales avaient fait preuve d'une supériorité incontestable sur les forces terrestres. Partant de cette donnée, elle posait le principe que, « dans l'hypothèse d'une guerre avec la Russie », la puissance stratégique aérienne serait l'élément décisif. Cette thèse impliquait la guerre courte.

Appliquée dès le début des opérations en Corée, la stratégie américaine se révéla inopérante. L'aviation, malgré son énorme supériorité et la maîtrise absolue de l'air fut dans l'impossibilité d'arrêter l'ennemi, encore moins de permettre aux troupes sud-coréennes trop peu nombreuses et mal préparées à leur tâche d'atteindre l'objectif prévu : les frontières du Yalu. Ainsi, contrairement aux principes établis, l'arme stratégique ne pouvait satisfaire à toutes les exigences du combat, le facteur humain s'imposait, à nouveau, pour conquérir et occuper le terrain, terme indispensable à la poursuite des opérations. En conséquence, la décision restait subordonnée à la mise en œuvre d'une force équilibrée des trois armes, les troupes terrestres constituant l'élément essentiel.

Rétablie sur ces bases, la stratégie américaine fut encore mise en échec par l'intervention des « volontaires » chinois. L'objectif du Yalu perdait — étant donné que le théâtre d'opérations coréen ne pouvait être isolé stratégiquement de la Mandchourie — sa qualité d'objectif militaire, il ne présentait plus qu'une valeur géographique et sa conquête n'eût amené aucune décision, les armées sino-coréennes ayant la possibilité de se replier vers l'intérieur de la Chine pour

échapper à la destruction ou pour reprendre l'offensive. Logiquement, afin de conserver à la lutte son caractère « absolu », il eût été indispensable d'étendre la zone de bataille à l'échelle du continent. Mais cette mesure, témoin la cruelle et sanglante expérience des Japonais, risquait d'entraîner les Etats-Unis dans une guerre sans fin. L'histoire est là pour nous rappeler que toujours la masse, alliée à l'immensité d'un territoire, avait eu raison de la force militaire.

Les Américains auraient pu, par le bombardement massif de la Mandchourie faire fi des leçons du passé et se lancer dans l'aventure asiatique. Si certains, à la suite de Mac Arthur, la préconisaient comme le seul moyen d'obtenir un résultat décisif, d'autres affirmaient qu'elle serait sans effet. Car, la destruction de la zone industrielle mandchoue n'affecterait ni l'économie de la Chine, encore à l'état primitif, ni sa sensibilité, ébranlée depuis des millénaires par des calamités, de plus, la destruction des bases militaires n'atteindrait pas le potentiel de l'armée rouge, qui mène des opérations de grand style sans utiliser des arsenaux modernes.

Après bien des hésitations qui aboutirent à la révocation spectaculaire du général Mac Arthur, les Américains décidèrent de s'en tenir à la fiction du théâtre d'opérations coréen indépendant. La guerre « homicide » du général Ridgway qui en résulta, ne pouvait être qu'un expédient générateur d'impasse. Quelle que soit d'ailleurs la décision qui interviendra à Panmunjom, les Américains seront toujours obligés de maintenir sur place des moyens militaires et des effectifs importants afin de pouvoir, à défaut de garanties diplomatiques, protéger, si besoin est, par la force leurs positions en Corée ou dans le Pacifique.

tinueront à travailler pendant que le reste de l'industrie sidérurgique des Etats-Unis sera paralysée jusqu'à ce qu'un accord intervienne.

M. Philip Murray, président des ouvriers métallurgistes américains a déclaré mardi soir que les ouvriers métallurgistes resteraient en grève jusqu'à ce que les aciéries leur accordent un contrat contenant les recommandations de l'Office de stabilisation des salaires, c'est-à-dire contenant notamment une augmentation de 26 centimes de l'heure.

M. Murray a souligné que l'initiative appartenait maintenant aux patrons des aciéries qui devraient « venir négocier avec nous sur les bases des recommandations du bureau de stabilisation des salaires. »

### CHEZ LES TRAVAILLEURS DU PÉTROLE

Un porte-parole du syndicat CIO a annoncé qu'une grève des travailleurs du pétrole a commencé mardi soir dans les Etats de l'Est des Etats-Unis, une minute après minuit. Ce porte-parole n'a pas précisé quelles sociétés seraient affectées par cet arrêt. L'ordre de grève s'adresse à 100 mille ouvriers des raffineries et pipelines dans l'ensemble des Etats-Unis. Toutefois, le CIO a demandé aux travailleurs du pétrole en Californie de ne pas se mettre en grève immédiatement afin de ne pas affecter « l'effort en Corée ».

La grève des ouvriers des raffineries de pétrole et des pipelines affiliés à la CIO s'est étendue à l'ensemble du territoire des Etats-Unis, à l'exception de la Californie. 90,000 ouvriers ont donc cessé le travail à partir de minuit. M. O. A. Knight, président de l'« Oil Workers International Union », affiliée à la CIO, a déclaré que les raffineries attaquées par l'ordre de grève lancé par son syndicat produisaient 2,200,000 barils par jour. Il a ajouté que les syndicats indépendants et les syndicats affiliés à l'AFLO ordonneront probablement la fermeture d'autres raffineries, dont la production s'établit à 650,000 barils par jour. Il a cependant demandé aux ouvriers qui sont occupés à la production du pétrole en Californie de ne pas se mettre immédiatement en grève, afin de ne pas gêner les opérations en Corée.

### UN ATTENTAT CONTRE LE CONSUL D'ESPAGNE A TOULOUSE

Un attentat a été perpétré la nuit dernière contre M. G. Moralejo, consul d'Espagne à Toulouse, qui n'a pas été atteint.

Il était près de 23 heures, le consul qui sortait du domicile d'amis personnels, en plein centre de la ville, venait de monter dans sa voiture lorsqu'un inconnu s'approcha du véhicule et lança une grenade à l'intérieur. L'engin fit explosion, trouant le toit de la voiture en plusieurs endroits et déchiquant les sièges, mais par un hasard miraculeux M. Garcia Moralejo, dont le chapeau a été troué par des éclats était indemne.

L'agresseur a réussi à s'enfuir.

## NOUVELLES SUISSES

### LE DERNIER JOUR DE LA FOIRE SUISSE D'ÉCHANTILLONS 1952

Mardi, dernier jour de la Foire suisse d'échantillons, 11,398 cartes d'entrée ont été vendues aux guichets. Pendant toute la Foire, 117,975 billets ont été vendus à l'avance ou aux guichets. Malgré le temps défavorable, le nombre des visiteurs a été de près de 670,000, à peu près comme l'année dernière. Environ 90,000 personnes ont assisté aux démonstrations de télévision. Le nombre des visiteurs étrangers a largement dépassé celui de l'année dernière. Le service étranger a, d'après les données disponibles, accueilli 14,338 visiteurs venant de 74 pays (l'année dernière 11,027 de 68 Etats). Les intéressés venant d'outre-mer, ont été aussi beaucoup plus nombreux.

## NOUVELLES ÉTRANGÈRES

### Amiens

#### UNE EXECUTION CAPITALE

Michel Courtin, condamné à mort pour avoir assassiné une cultivatrice du Cambresis et sa fille, a été exécuté dans la cour de la prison d'Amiens.

## Les grèves aux U. S. A.

### DANS LES ACIERIES

La grève a commencé cette nuit sans incident dans les « United States Steel », les plus grandes aciéries du monde sur toute la surface des Etats-Unis, de San Francisco à la côte Atlantique. Les fourneaux s'éteignent un à un et les piquets de grève prennent place devant les usines.

Hier mercredi, environ 650 mille ouvriers métallurgistes américains étaient en grève et la production de l'acier est complètement arrêtée. Seules quelques aciéries de seconde importance, qui ont accepté de signer un contrat avec le syndicat accordant aux ouvriers une augmentation de 26 centimes par heure, recommandée par le gouvernement, con-

On était au 1er octobre. L'automne commençait de bonne heure : il y avait déjà une touche de froid dans l'air. Le soir tombait quand les deux hommes entrèrent dans le parc. Sir William expliquait à Collins les points qui, dans l'histoire du garçon, auraient besoin d'une confirmation quand brusquement le détective lui toucha le bras.

— Voyez-vous là ? On dirait... Mrs. Miller.

Sir William ajusta son pince-nez :

— Quoi ?... C'est Mrs. Miller, déclara-t-il. Que médite-t-elle ? Rien de bon d'après son allure. Ne la perdons pas de vue, Collins.

Mrs. Miller marchait furtivement dans l'ombre des arbres. Les deux hommes la suivirent sans bruit, à distance respectueuse.

Elle arriva à une petite clairière d'où l'on apercevait le village. Là, elle s'arrêta et chercha quelque chose dans ses jupes.

Brièvement, Sir William poussa une exclamation. Le détective l'avait devancé. Il avait bondi et tenait la femme par le bras. Quelque chose de brillant glissa de sa main et tomba sur l'herbe à ses pieds tandis qu'elle luttait avec Collins.

Le détective la maintint solidement.

— Pas si vite, pas si vite, Mrs. Miller. Sir William, puis-je vous demander de regarder ce revolver ? Ah ! Je le pensais bien. L'arme que nous cherchions depuis si longtemps... celle qui a tué Rheinhardt. Ceci arrange nos affaires, monsieur...

Le fuge avait ramassé le revolver et fronçait les sourcils en lisant les initiales gravées sur la monture d'argent :

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE »

## LE ? MYSTÈRE DU BUNGALOW

roman policier de A. HAYNES

77

— Je le pense, approuva-t-il gravement.

Mrs. Miller renonça à se débattre. Sa figure blême était bouffie de larmes, ses paupières rouges battaient nerveusement, sa lèvre inférieure tremblait, découvrant des dents jaunes. Elle se tourna vers Sir William.

— Ah ! laissez-moi, monsieur, implora-t-elle. Laissez-moi me tuer ! Ils le libéreront et peut-être qu'Allice me pardonnera. C'était son mari, monsieur, et je ne le savais pas. Je n'ai plus qu'à mourir.

XXVI

— Parmi les effets de Mrs. Miller, nous avons trouvé ce papier portant l'inscription : « A ouvrir immédiatement ». L'inspecteur Spencer tendit un papier aux magistrats devant la foule rassemblée au tribunal.



Composé de Mousse de Latex, il est perméable à l'air, impénétrable à la poussière et aux parasites. C'est un matelas qui respire.

Le matelas DUNLOPILLO apporte un confort absolument nouveau. Il épouse totalement la forme du corps procurant le repos le plus complet.

Vous avez besoin de repos d'un vrai repos sur Dunlopillo



RÉCLAMEZ-LE A VOTRE FOURNISSEUR OU ÉCRIVEZ A DUNLOP S.A. - GENÈVE

avec le revolver de Maximilian von Rheinhardt — l'inspecteur Spencer parut à la barre et détailla ses recherches parmi les effets personnels de la femme de charge et la découverte des papiers qu'il remettait maintenant entre les mains des magistrats.

Le président déplia le papier et déchiffra son contenu avec ses collègues, puis il regarda l'avocat du ministère public.

— Je pense devoir lire cette lettre tout de suite à haute voix, Mr. Villiers. Elle décharge si complètement Sir James que, dans son intérêt, nous devons la rendre publique sans délai.

Mr. Villiers salua :

— Je suis tout à fait de vos avis, monsieur le président.

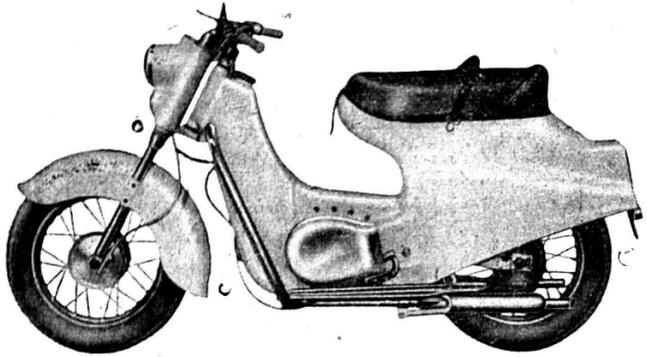
Après que l'huisier eût deux fois crié « Silence ! » sans aucune nécessité, le président commença :

« A ouvrir immédiatement.

« Parce que mon maître bien-aimé a été accusé fausement du crime que j'ai commis et parce que, ignorant que je brisais le bonheur de ma fille, j'ai tué son mari, Maximilian von Rheinhardt, le 14 avril 10... Je, Hannah-Frances McNaughton ou Miller, écris l'exposé complet des faits, la vérité telle qu'elle est connue de moi et de ce Dieu devant qui je vais bientôt paraître.

(A suivre).

**La sensation du Salon de l'Auto**



L'extraordinaire moteur 2 cylindres, 125 cm<sup>3</sup> «**RUMI**»  
3 types de machines : **Skooter** — **Moto Touriste** — **Sport**  
Sa ligne élégante - Sa souplesse - Son rendement - Sa tenue de route

Démonstrations et essais sans engagement  
Agent général pour la région Villeneuve-Sierre :

**Garage GAY FRÈRES - Fully**

Téléphone (026) 6.31.93

**ARBORICULTEURS**

pour vos traitements après fleurs

**B 404**

insecticide parfait contre tous parasites des arbres fruitiers

Fédération Valaisonne des Producteurs de Lait, Sion



Printanier et jeune, voici un charmant **COSTUME** en beau lainage bleu-roi. La jaquette bien cintrée avec poches garnies de reps blanc. La jupe plissée soleil.  
Le costume Fr. **145.-**

**COSTUME** élégant, en beau lainage noir, col nouveau. En serge peignée, en noir seulement Fr. **125.-**

En ottoman noir belle qualité, Fr. **158.-**

**La femme de goût achète son tailleur chez le bon faiseur**

Nos prix de Fr. 69.— à 230.—

Un choix de ravissantes **BLOUSES**. Toute la gamme des prix, de Fr. 7.— à 55.—



La maison de confection vous offrant le plus de choix !

Timbres d'escompte 5 %

Olion s. Aigle, à vendre environ 2,700 m<sup>2</sup> de

**vignes**

très bien situées et groupées autour de joli chalet, ainsi que matériel divers servant à l'exploitation.

Prendre l'adresse au bureau du «**Nouvelliste**» sous l. 8682.

On cherche, pour entrée immédiate,

**cuisinier-gérant**

(couple) pour remplacement de vacances, Place à l'année.

Faire offres au Département social romand, Morges.

On engagerait de suite gentille jeune fille comme

**sommelière**

Débutante acceptée.

Faire offres par écrit au Nouvelliste sous chiffre O. 8688.

A vendre trois

**chèvres**

S'adresser au Nouvelliste sous N. 8687.

Vous aurez votre

**frigo**

cet été, en versant

**Fr. 30.-**

par mois.

VISITEZ NOTRE MAGASIN ET DEMANDEZ-NOUS UNE DOCUMENTATION POUR

- Fourneaux
- Aspirateurs
- Machines à laver
- Frigos
- Machines à coudre



E. CONSTANTIN

SION - Rue des Remparts

Jolie camionnette

**FORD**

à vendre, bon état de marche, fond plat, cl. : 4, CV. : 10,92. — S'adresser à **Claudius Droz, Châble-Villette (Bagnes)**.

**A vendre d'occasion**

**MOTOSACOCHE**

Jubilé 500 cm<sup>3</sup> TT, noire, fourche télescopique, moteur neuf. Superbe occasion.

S'adresser à E. Dumarthey, 37, Bd du Pont d'Arve, à **Genève**, ou tél. au No (022) 4.13.31.

**A vendre**

Pour cause départ : 1 Rapid, 2 chars à pneus et environ 30 mètres cubes de fumier. Tél. (025) 5.24.65.

Je cherche pour deux à trois mois

**personne**

de confiance, bien au courant de tous les travaux du ménage.

S'adresser Mme A. Cotter, Av. de Tourbillon, Sion.

Deux bons

**manceuvres**

connaissant la manutention des grumes, sont demandés par **Bompard & Cie, Industrie du Bois, à Martigny-Ville**.

Engagement de suite aux conditions du contrat collectif national de travail.

A vendre superbe

**MOTO DOUGLAS**

modèle 1951, 2 cylindres, 350 cm<sup>3</sup>, état de neuf. Prix intéressant. — S'adresser à Gabriel Morisod, Massongex.

VINS de CHOIX du VALAIS

**Fendant** **Johannisberg** **Gamay**

*lieux Fully*

Vente en bouteilles de 2/10, 3/10, 5/10, 7/10 et litres.

Demandez prix à : **Vallotton, Bender & Cie, Fully**  
Commerce de vins Tél. (026) 6.31.41 et 6.31.30

5 lots de 20.000

*gagné!*

*le 10 mai*

**LOTÉRIE ROMANDE**

SION. Place du Midi Chèques postaux II c 1800

A vendre une **remorque**

pour tracteur, équipée avec pneus 32/6, cédée au prix de Fr. 800.—

Deux

**châssis de voiture**

transformés, prêts pour être tractés, par un treuil Ruedin. Prix du châssis avec pont Fr. 750.—

S'adresser au **Garage de Sierre**. Tél. (027) 5.15.09.

On cherche pour de suite

**bonne d'enfants**

catholique, de langue française, pour s'occuper de 3 fillettes. Bons gages.

Offres à Gabriel, Hôtel Bellevue, Macolin s. Biene.

Je prendrais, pour le lait, du début mai, à l'alpage,

**10 vaches**

pour pâturer avec bétail indemne de tuberculose. — A la même adresse, à vendre 30 m<sup>3</sup> de **FUMIER**.

S'adresser à Pouget René, Orsières.

A vendre une nichée de beaux petits

**porcs**

âgés de 8 semaines, chez **Henri Fontannaz, Noville** près Villeneuve (Vaud).

**Jeune FILLE**

de confiance est demandée de juin à fin septembre pour service.

S'adresser **G. Moreillon, Restaurant de Tavayannaz s. Gryon**. Tél. 5.32.29.

A vendre

**poussette**

dernier modèle, très peu servie, à l'état de neuf.

S'adresser au Nouvelliste sous O. 8690.

**Dr IMESCH absent**

du 2 avril au 6 mai

On cherche jeune fille de confiance comme

**sommelière**

Entrée de suite.

S'adresser au Nouvelliste sous P. 8689.

On demande

**jeune homme**

comme portier ou garçon de maison. Entrée de suite.

Faire offres à M. Treina, Hôtel du Chamois, Les Diablerets. Tél. 6.41.71.

**Scieries**

à vendre une scie de Côté manchotte, entièrement fer et acier, chariot 8 m. x 3 m. avec griffes de serrage acier, recul automatique, bon état, 1 scie à ruban table fonte, volants 800 mm., prix avantageux.

Ecrire sous chiffre G. F. 10307 L., à Publicitas, Lausanne.

**Jeune commerçant**

cherche place en Suisse française pour tous travaux de bureau, pour apprendre la langue française. Entrée dès 15 juin 1952 possible.

Offres sous chiffre 21325 à Publicitas, Olten.

Lisez tous le NOUVELLISTE



Jeudi 1er mai

**SOTTENS.** — 7 h. Radio-Lausanne vous dit bonjour ! 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Premiers propos et concert matinal. 11 h. Emission commune. 12 h. 15 Le quart d'heure du sportif. 12 h. 30 Pour le 1er mai, allocution de M. Jean Mœri, secrétaire de l'Union syndicale suisse. 12 h. 35 Dix minutes avec la fanfare ouvrière « L'Avenir » de Lausanne. 12 h. 45 Heure. Informations. 12 h. 55 Accordéon. 13 h. 10 Refrains favoris. 16 h. 30 Heure. Emission commune. 17 h. 30 Suite, Bach. 17 h. 50 Orchestre. 18 h. 10 « Au Jardin de la Flûte de France ». 18 h. 20 La quinzaine littéraire. 18 h. 50 Valse. 18 h. 55 Le micro dans la vie. 19 h. 13 Heure. Le programme de la soirée. 19 h. 15 Informations. 19 h. 25 Le miroir du temps. 19 h. 40 Le grand prix du disque. 20 h. Indulgence plénière, feuilleton. 20 h. 35 Pour le 1er mai : Les beaux métiers. 21 h. 25 Concert par l'Orchestre du studio. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 Le visiteur nocturne. 23 h. 05 Radio-Lausanne vous dit bonsoir !

**BEROMUNSTER.** — 17 h. 30 Voyage. 18 h. 15 Orchestre champêtre. 19 h. Jeu nouveau de questions et réponses. 19 h. 30 Informations. 19 h. 40 Chœurs d'instruments à vent de Zurich. 19 h. 45 Allocution du 1er mai par M. le conseiller fédéral Max Weber. 20 h. Concert par le Chœur d'hommes des Tramways de Zurich. 20 h. 25 Pièce en dialecte. 21 h. 20 Concert. 21 h. 40 Musique printanière. 22 h. 15 Informations. 22 h. 20 Entretien.

les voisins intervint et trouva les animaux dans un état de maigreur pitoyable et la ferme dans un désordre indescriptible. Ce paysan avait déjà été condamné pour le même motif avec sursis. La Cour a tenu compte du fait qu'il s'agit d'un individu quelque peu simple et qui fut élevé par des parents adoptifs, qui ne se souciaient pas beaucoup de lui.

## Neuchâtel

## ACCIDENT SPECTACULAIRE

Un accident spectaculaire s'est produit mardi à Neuchâtel. Un camion de cinq tonnes est monté sur un trottoir de la rue de Seyon, au centre de la ville, et a enfoncé une vitrine, après avoir renversé deux personnes qui attendaient le tram. Les deux victimes, dont l'une est dans un état assez grave, ont été conduites à l'hôpital.

La circulation était à peine rétablie que, coup sur coup, trois scooters dérapaient au même endroit sur la chaussée couverte d'huile. Leurs occupants n'ont pas eu de mal, mais les machines ont été endommagées.

## Locarno

## UNE TENTATIVE D'EMPOISONNEMENT AU MERCURE

La police de Locarno annonce qu'elle a arrêté le 16 avril un agriculteur d'un village des environs, âgé de 25 ans, accusé d'avoir tenté d'empoisonner sa jeune femme. Celle-ci, en mangeant de la confiture, s'aperçut qu'elle contenait des grains brillants qu'elle fit analyser par un médecin. L'enquête établit que cet aliment contenait du mercure. Le mari, interrogé, affirma qu'il cassa par mégarde un thermomètre et quand il vit le mercure, il eut l'idée d'empoisonner sa femme sur qui courrait dans le village des bruits malveillants quant à sa conduite.

## Fribourg

## HAPPÉE PAR UNE AUTOMOBILE

Mercredi matin, vers 10 h. 30, une jeune fille de la Suisse allemande, âgée d'une vingtaine d'années, en service chez M. Genilloud, a été happée par une automobile fribourgeoise au centre du village de Torny-le-Grand et tuée sur le coup.

## Ueberstorf (Singine)

## RENVERSE PAR UN TRACTEUR

M. Arnold Roux, 32 ans, habitant à Ueberstorf, a été renversé mardi soir par le tracteur avec lequel il véhiculait du bois. Il a passé sous les roues et a été tué sur le coup.

## Genève

## QUAND UN GUEPARD VA AU MARCHÉ

Une habitante de Genève se trouvait mercredi à un marché du centre de la ville, tenant un jeune guépard de 10 mois en laisse, quand l'animal effrayé par le bruit d'une moto rompit sa laisse et s'enfuit à travers le marché. Il y eut un moment d'affolement et plusieurs personnes se réfugièrent dans des magasins ou des allées. Fort heureusement, personne ne fut blessé par l'animal qui, s'étant finalement rabattu contre un mur où il fut bientôt maîtrisé.

## Bâle

## NOCES DE FER

Le 30 avril, les époux Angelo et Adèle Vincenzi-Caporali célèbrent leurs noces de fer, c'est-à-dire le 60<sup>e</sup> anniversaire de leur mariage.

LUNDI 28 AVRIL 1952

## La Section Genevoise du Touring-Club Suisse a inauguré la première route équipée en Suisse de bornes kilométriques modernes

Un régime difficilement acceptable

Depuis longtemps, notre section avait conscience de la grande indigence de notre réseau routier suisse en indications de distances, conséquence d'une des dispositions de l'Ordonnance fédérale sur les signaux (17 octobre 1932).

Cette ordonnance ne prévoit qu'une seule occasion de mentionner le kilométrage — et encore exclusivement la distance pour une unique étape assez lointaine — : la plaque bleue « sortie de localité » (signal No 23, revers).

Si ce système suffit à la rigueur aux conducteurs de véhicules rapides, et à qui le pays est plus ou moins familier, il est nettement insuffisant :

Pour les conducteurs plus lents (par exemple : cyclistes) ;

Pour les personnes étrangères à la région ;

Dans toute circonstance où l'on a besoin de situer le point où l'on se trouve (détermination du lieu d'un accident, d'un incident, ou d'un secteur en mauvais état), — ou de savoir le chemin qui reste à faire pour la localité immédiatement proche (panne, menace d'épuisement d'essence, indisposition, fatigue) ;

Evaluation d'une vitesse moyenne, etc., etc.

Il suffit de comparer notre système avec celui de la France, par exemple, pour mesurer nos lacunes. En France, les sorties de localités comportent généralement deux ou davantage de kilométrages ; les indicateurs de directions (bifurcations) marquent la distance — chez nous, point, ce qui est inconcevable — ; il y a même en pleine route des panneaux-relais de kilométrages ; enfin, il existe un réseau homogène, systématique et rationnel de BORNES.

En somme, on peut dire qu'en France on « sert » les renseignements aux usagers à de fréquents in-

tervalles ; le voyageur n'y est jamais abandonné à l'incertitude. En Suisse, une route à localités espacées n'aura de ce fait que de rares repères de distance : ainsi, sur les 12 km. qui séparent Nyon de Rolle, on n'aura pas un seul chiffre de kilomètres ; et sur nos routes de haute montagne, c'est encore plus grave.

## Notre réaction

Il y a déjà sept ans que notre Section a revendiqué à Berne la révision d'un appareil aussi tristement laconique. Nous n'avons reçu que des réponses... dilatoires. Rien n'est à espérer tant que notre Code et ses annexes ne seront pas révisés ; or, si

l'on considère la lenteur de cette révision, on peut penser que le statu quo en a encore pour des années.

En présence de cette « stagnation », nous avons décidé d'attaquer le mal par un coin :

Puisque nulle chance de réforme n'existe du côté fédéral avant longtemps, il nous a paru que le plus urgent était de procéder sur le terrain cantonal, en dotant nos routes d'un élément que la loi fédérale n'interdit pas, et ne prévoit pas : les BORNES KILOMETRIQUES, ou, pour préciser, les bornes kilométriques d'un type moderne et pratique. Car ce genre de signalisation n'existait jusqu'ici, dans nos

cantons, que sous l'aspect de modèles sporadiques et sans unité de conception.

Ayant exposé cette situation aux autorités genevoises, nous avons eu le bonheur de rencontrer auprès d'elles une parfaite compréhension. Elles ont été d'accord avec nous qu'il serait heureux que ce fût une route de notre canton qui, la première en Suisse, exposât et consacrait cette réforme.

Nous avons offert de faire les frais de l'équipement d'une des principales artères du canton en bornes (fourniture et pose), afin que puisse « démarrer » le programme d'amélioration. Le Département des Travaux publics, en acceptant notre offre, nous a désigné comme « route d'expérience » la route principale No 37 : Genève-Vésenaz-Anières-Douane (Douvaine).

## Réalisation

Nous devons beaucoup à l'Etat dans la réalisation de notre vœu. Non seulement il nous a donné l'autorisation nécessaire, mais les Travaux publics, en particulier les Services des Routes et du Cadastre, nous ont prêté une aide précieuse et indispensable :

1. Repérage sur le terrain de l'emplacement exact de chaque borne ;

2. Indication des distances précises à libeller sur celle-ci. Nous tenons à en remercier expressément le Département, et en tout premier lieu son président M. Louis Casaf.

Le type de borne auquel nous nous sommes arrêtés a été mûrement étudié, et cela dans l'idée qu'il devrait pouvoir être reproduit tel quel, peu à peu, dans tout le reste de la Suisse. Les mentions à libeller ont été réparties, selon qu'elles sont plus ou moins importantes pour l'usager, sur les faces

perpendiculaires à la route — celles qui s'imposent du plus loin à l'attention — ou sur la face parallèle, dont on peut plus aisément faire abstraction au passage :

Faces perpendiculaires : Nom et distance de deux à trois localités à venir : celle qui suit immédiatement (exemple au départ de Genève : Vésenaz) ; celle qui, relais d'une certaine importance, se trouve passablement plus loin (Thonon) ; celle qui constitue normalement une fin d'étape, ou le point d'origine de nouveaux itinéraires (Le Bouveret).

Numéro de la route, peint en blanc sur la calotte rouge qui coiffe la borne. Cet artifice souligne commodément la catégorie de la route, ici route à priorité. (Une route secondaire pourra avoir des bornes à calotte jaune ou bleue).

## Face parallèle :

Canton : Dans notre Suisse fédéraliste, cette indication a autant sinon davantage de valeur que celle des départements en France ;

Altitude : Il est à peine besoin d'en souligner l'importance en notre pays au relief si tourmenté.

## Avenir

Nous ne prétendons nullement avoir créé un type idéal de borne. Nous sommes heureux de penser que celui-ci pourra servir de base d'études, de comparaisons et discussions fructueuses, en fournissant un exemple concret. L'essentiel, à nos yeux, était d'aller de l'avant.

L'Etat de Genève a décidé de continuer notre initiative sur les autres grandes routes du canton : ici aussi, il convient de lui rendre hommage.

Le Président : Georges RYCHNER.

Le Président de la Commission de circulation : Léon LEUBA.

## NOUVELLES LOCALES

### ASSOCIATION VALAISANNE DES PROPRIETAIRES DE TRACTEURS

Samedi 3 mai, à 14 heures, à l'Hôtel de la Gare, à Sion, aura lieu l'assemblée générale de l'Association.

Nous invitons tout spécialement les propriétaires de moto-machines (motoculteurs, motofaucheuses, etc.), pour une orientation sur les nouvelles dispositions cantonales de la circulation routière des tracteurs à deux roues.

En outre, nous présenterons un film et vous pourrez suivre une conférence, qui sera donnée sur l'assurance responsabilité civile des véhicules à moteurs agricoles.

Le Comité.

### EMISSIONS PARTICULIEREMENT INTERESSANTES A RADIO-GENEVE

Un poète genevois traduit une tragédie d'Eschyle : Le Studio de Genève diffusera, le vendredi 2 mai, à 20 h. 45, une tragédie d'Eschyle : Les Sept contre Thèbes. Le poète genevois Hilaire Theurillat en a fait l'adaptation française, et Gian-Francesco Malipiero a écrit pour cette œuvre une musique inédite.

Cette pièce sera interprétée par la Compagnie Raymond Herminier, de Paris.

Un opéra d'Igor Strawinsky : The rake's Progress Radio-Genève diffusera, le dimanche 4 mai, à 20 h. 30, une importante sélection du Libertin (Rake's Progress) en transmission différée de la première représentation donnée au Grand-Casino de Genève, par les soins de la Société romande de spectacles. L'Opéra de Strawinsky sera chanté en français.

### La troisième émission internationale de la Croix-Rouge

A l'occasion de l'anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, Radio-Genève diffusera, le jeudi 8 mai, à 20 h. 30, un siècle plus tard sous un même drapeau, 3<sup>e</sup> émission internationale de la Croix-Rouge. Cette émission, qui réunira sur les ondes onze Sociétés nationales de Croix-Rouge, sera réalisée et diffusée par la France, le Maroc, l'Italie, la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, Monaco, l'Autriche, le Luxembourg, la Yougoslavie et l'ensemble des émetteurs nationaux suisses : Sottens, Beromünster, Monte-Ceneri et Schwarzenbourg.

## Venthône

### MEDAILLE « BENE MERENTI »

Nous apprenons avec un plaisir tout particulier que deux braves citoyens de Venthône viennent de recevoir de Rome la médaille « Bene merenti ».

Il s'agit en l'occurrence de MM. Aloys Desmages, sacristain, et Emile Fogoz, chantre d'Eglise.

Il ne nous paraît pas exagéré de dire que cette

## Nouveliste Sportif

## FOOTBALL

### Le programme du dimanche 4 mai

## CHAMPIONNAT SUISSE

## Ligue nationale A

Bâle-Servette ; Bellinzzone-Chiasso ; Berne-Zürich ; Bienne-Young Boys ; Lausanne-Chaux-de-Fonds ; Lugano-Grasshoppers ; Young-Fellows-Locarno.

De sérieuses empoignades en perspective. Bâle n'est pas à l'abri d'une désagréable surprise contre Servette ! Bellinzzone, menacé, se défendra farouchement face à Chiasso. Bienne fêtera probablement une victoire difficilement acquise. Lausanne et Chaux-de-Fonds vont certainement faire un beau match et le public en aura pour son argent. Lugano cherchera à se venger de son échec en Coupe, mais nous doutons qu'il réussisse à terrasser le fort team zurichois. Young-Fellows, en danger, mais malgré tout très faible, n'a que peu de chance contre Locarno qui semble avoir retrouvé son efficacité.

## Ligue nationale B

Cantonal-Schaffhouse ; Etoile-Malley ; Fribourg-Winterthur ; Lucerne-Aarau ; Mendrisio-Granges ; Urania-Nordstern ; St-Gall-Zoug.

Le leader effectuera un déplacement plein de périls ! Il ne reviendra pas sans dommage de son voyage à St-Gall. A ses poursuivants d'en profiter. Fribourg recevra Winterthur et doit le battre. Lucerne, en plein boom, est plus fort qu'Aarau. Granges risque d'être contré à Mendrisio tandis qu'Urania aura la tâche plus aisée contre Nordstern, bien que les Bâlois soient menacés par la relégation, ce qui laisse supposer qu'ils vont se défendre avec énergie.

## Première ligue

International-Forward ; Montreux-Sierre ; Martigny-Vevey ; Thoune-Central ; Yverdon-Stade-Lausanne.

Thoune, jouant chez lui, doit conserver son poste de leader. Martigny peut se rapprocher car Vevey ne semble plus avoir le feu sacré. Sierre, même au dehors, est de taille à s'imposer. Attendons-nous néanmoins à quelque sursaut d'énergie de la part des Montreusiens sérieusement menacés. Une victoire de Stade-Lausanne lui donnerait encore quelque espoir. Ce sera suffisant pour qu'il se batte jusqu'au coup de sifflet final. Quant à Forward, après deux défaites, il doit se retrouver car ses chances sont encore intactes.

## Deuxième ligue

Villeneuve-Sion ; Sierre II-Aigle ; Vevey II-Chippis ; Monthey-Viége ; St-Léonard-Saxon.

Nous saurons dimanche soir si Sion peut être sacré champion de groupe. C'est la dernière pierre d'achoppement ; passée sans encombre c'est le succès assuré. Du fait de la victoire des Sierrois, Villeneuve ne se sent plus aussi tranquille et fera donc un immense effort pour améliorer sa position. Le leader semble trop fort pour qu'il réussisse, mais sait-on jamais ? Vevey II jouera une carte décisive ; sa défaite le condamnera irrémédiablement. Autre dire que Chippis sera l'arbitre de la situation ! Autre partie capitale : Sierre II-Aigle. Les Aiglons espèrent toujours une défaillance de Sion, mais trouveront dimanche un rude adversaire sur leur chemin. Sierre II a besoin de quelques points car Vevey II, victorieux, serait menaçant. La question de la relégation risque bien d'être tranchée dimanche soir. Sportivement parlant c'est la meilleure solution que l'on puisse espérer !

## Troisième ligue

Ardon I-Sion II ; Chamoson I-Sierre III ; Salquenen I-Brigue I ; Chalais I-Château neuf I ; Martigny II-Monthey II ; Vernayaz I-Fully I ; Vouvy I-Bouveret I ; Muraz I-Leytron I.

Ardon doit s'imposer face à Sion II. Chamoson vaincra sans peine Sierre III et Brigue brisera la résistance de Salquenen, quasiment condamné. Mais on a vu des condamnés qui veulent mourir en beauté ! Chalais peinera contre Château neuf et se contentera peut-être du draw.

Martigny II va au devant d'un succès facile, comme Vernayaz nettement favori devant Fully. Vouvy aussi a les faveurs de la cote, tandis que le duel de Muraz apparaît plus serré avec un léger avantage cependant pour les locaux, seuls rivaux du leader.

## Quatrième ligue

Brigue II-Chippis II ; Rhône I-Montana I ; Lens I-Vétroz I ; St-Léonard II-Riddes II ; Conthey I-Riddes I ; Ardon II-Grône II ; Vouvy II-Collombey I ; Evionnaz I-Saxon II ; Muraz II-St-Maurice II.

Nous attendons avec curiosité le résultat de Vétroz à Lens. Une belle bataille en perspective ! Rhône et Montana s'expliqueront sans défaillance, car elle coûterait cher au vaincu. Dans le Bas, Evionnaz plane au-dessus du lot des concurrents et cherche encore l'adversaire qui le ramènera sur terre !

## Juniors A

Ire Série : Monthey II-Sion I ; Monthey I-Martigny II ; St-Maurice I-Martigny I ; Sierre I-Sierre II.

2e série : Lens I-Viége I ; Ardon I-St-Léonard I ; Chamoson I-Chalais I ; Riddes I-Vétroz I ; Saxon I-Muraz I ; Fully I-Evionnaz I.

E. U.

## SKI

## 14e DERBY DE SALANFE

## Résultats

Dames. — Juniors : Langel Claudine, Villars, 2 min. 17 sec. 4. Seniors : Darbellay Claudine, Verbier, 4 min. 42 sec. 2.

Messieurs. — Elite : 1. Grosjean Fernand, Genève, 2 min. 32 sec. 1 ; 2. Bumann Franz, Saas-Fee, 2 min. 46 sec. 4.

Seniors : 1. Trombert Jean-Mce, Illiez, 2 min. 34 sec. 1 ; 2. Furrer Charly, Genève, 2 min. 41 sec. 1 ; 3. Mathey Raymond, Salvan, 2 min. 43 sec. 1 ; et dans l'ordre : 4. Morerod Michel, Villeneuve ; 5. Pont Roland, Verbier ; 6. Coquoz Robert, Salvan, et Derivaz Jean-N. ; 8. Morerod André, Villeneuve ; 9. Perler Georges, Lausanne ; 10. Mathey Norbert, Salvan ; 11. Perrin Gilbert, Illiez ; 12. Bovier Michel, Vex, etc.

Juniors : 1. Fellay Raymond, Verbier, 2 min. 32 sec. 2 ; 2. Perret Bernard, Chamonix, 2 min. 37 sec. ; 3. Giroud Amy, Verbier, 2 min. 50 sec. 4, et dans l'ordre : 4. Fellay Milo, Verbier ; 5. Rey Michel, Genève ; 6. Mounier Jean, Genève ; 7. Rouge Jean-Cide, Lausanne ; 8. Dove Fritz, Lausanne ; 9. Wirsch Ruedi, Villars ; 10. Russy Jules, Villeneuve ; 11. Jacquemoud Marc, Vérossaz ; 12. Petoud Ami, Ravoire ; 13. Daves Fernand, Vérossaz.

Seniors II : 1. Ganser Arnold, Vevey, 3 min. 14 sec. 3.

Equipes : 1. S. C. Genève, 8 min. 10 sec. 1 ; 2. S. C. Verbier, 8 min. 14 sec. 4 ; 3. S. C. Salvan I, 8 min. 34 sec. 4 ; 4. Chamonix-Argentières, 8 min. 57 sec. ; 5. S. C. Villeneuve, 9 min. 06 sec. 1 ; 6. S. C. Salvan III, 9 min. 55 sec. 1.

## Le 4 mai à Evionnaz

## 6e DERBY DU SALENTIN

Eh oui, c'est arrivé ! Malgré la saison avancée et comme une apothéose à la saison propice au ski et aux compétitions, le S. C. Evionnaz organise donc dimanche son traditionnel slalom géant du Jorat. Les amateurs de ces ultimes courses sont nombreux et, avisés à temps ils se sont tous donné rendez-vous sur l'alpe enchantée où la neige attardée voisine avec des îlots de verdure et des crocus en fleurs. Quoi de plus tentant pour les skieurs aussi bien que pour le touriste à la recherche d'une gentille tournée d'entraînement.

Dès le matin les cars déverseront le flot des participants au charmant village de Mex d'où tout le monde se rend, par des chemins déjà parfumés au pied même de ces Dents du Midi, qui dominent les pistes et lui donnent ce cadre majestueux qui nous émeut chaque année. Mais voici le programme de cette manifestation :

## Dimanche 4 mai 1952

0630 Arrivée des trains gare Evionnaz. Cars en gare.  
0645 Messe à Evionnaz.  
0715 Tirage des dossards.  
0745 Départ des cars pour Mex. Fr. 4. — par personne, aller et retour.  
1130 Départ du 1er coureur pour la descente.  
1400 Départ des cars de Mex pour le retour à Evionnaz.  
1800 Proclamation des résultats et distribution des prix à Evionnaz.

Dès 16 heures, un bal animé à la maison communale donnera le cadre et l'ambiance nécessaire à la clôture de la saison de ski. Dès maintenant les organisateurs vous disent : Bienvenue ! A. M.

## CYCLISME

La Fédération cycliste valaisanne communique : Le Vélo-Club de Monthey organise dimanche 4 mai 1952 le brevet des débutants pour le canton du Valais.

Cette épreuve, disputée sur un parcours de 60 km. est ouverte à tous les jeunes gens nés en 1934, 1935 et 1936 et n'ayant jamais participé à un brevet antérieur. Cette course est également ouverte aux juniors licenciés pour la première fois en 1952 et n'ayant pas encore disputé le brevet des débutants.

Le dernier délai pour les inscriptions est fixé au 29 avril 1952 en versant le montant de Fr. 5. — à M. Félix Meaglia, secrétaire du V. C. Monthey, Monthey.

Un pressant appel est adressé à tous les jeunes gens remplissant les conditions ci-dessus et que le sport cycliste intéresse. D'avance, ils sont assurés de trouver dans chaque club une excellente camaraderie et un grand esprit sportif, éléments principaux pour la formation d'une jeunesse forte, enthousiaste et décidée. Jeunes gens ! demandez aujourd'hui encore votre admission à un des clubs ci-dessous en spécifiant, si vous le voulez bien, que vous désirez participer au brevet des débutants 1952.

V. C. « Eclair », Sierre, président M. H. Dütli, rte de l'Hôpital, Sierre ; Pédale Sédunoise, président M. Pierre Ferrero, cycles, Sion ; Cyclophile Sédunois, président M. Albert Walpen, Sion ; V. C. « Excelsior », président M. Roger Bollenrucher, Martigny-Bourg ; V. C. Monthey, président M. F. Zoller, Monthey ; V. C. Collombey-Muraz, président M. Buttet, Collombey.

D'autre part, la Fédération cycliste valaisanne est en mesure de fournir tous les renseignements désirés par les jeunes gens que le sport cycliste intéresse.

Fédération cycliste valaisanne

Le président : A. Walpen.

Le secrétaire : M. Leya.



**CINÉMA ROXY - St-Maurice**

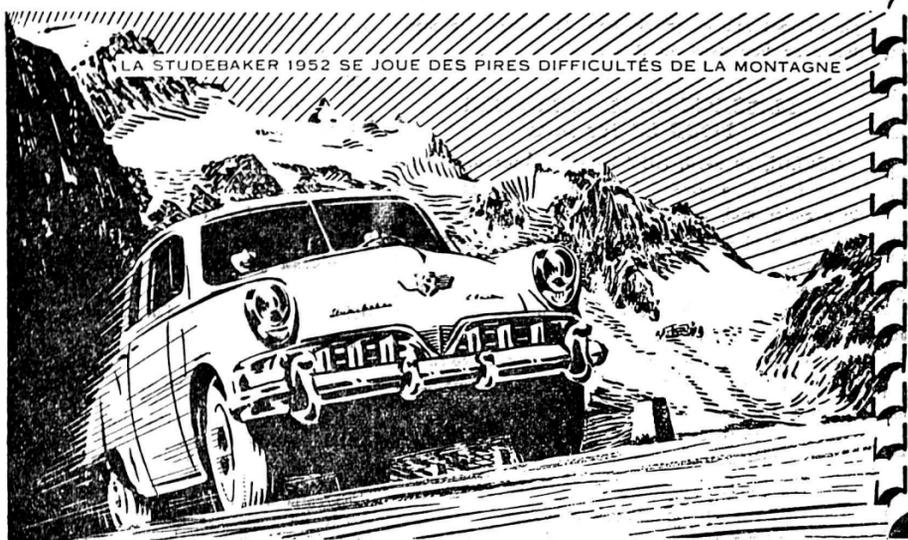
Du jeudi 1er au dimanche 4 mai, à 20 h. 30

James Stewart, dans sa plus belle création

**Parlé français  
EN COULEURS**

Un spectacle merveilleux enthousiasmant Tous les dimanches, 2 séances : 14 h. 30 et 20 h. 30

**La Flèche Brisée**



LA STUDEBAKER 1952 SE JOUE DES PIRES DIFFICULTÉS DE LA MONTAGNE

**Une grande voiture... maniable comme une petite!**

Grâce à sa largeur réduite à 177 cm., à son rayon de braquage de 5,5 m. et à l'extraordinaire simplicité de sa transmission automatique, la Studebaker 1952 se joue littéralement de toutes les difficultés de la route, en ville, en campagne et en montagne. Elle enthousiasme «Monsieur»... et enchante «Madame».

**Essayez la Studebaker 1952... c'est une révélation!**

*Studebaker*



2 types: 14 CV (6 cyl. en ligne) et 19 CV (8 cyl. en V).  
4 modèles: Sedan 4 portes, Coupé, Cabriolet et Faux-cabriolet (Starliner).

IMPORTATEUR

JAN S.A.  
Petit-Rocher 6  
LAUSANNE

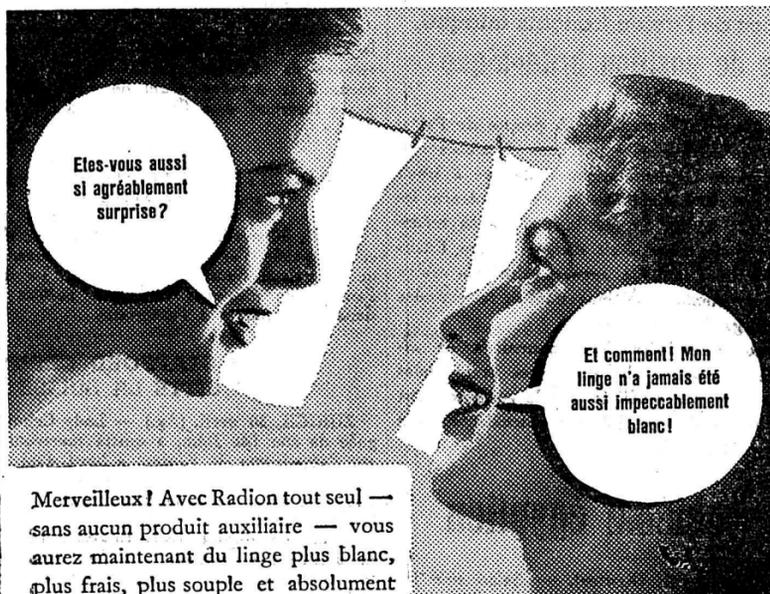
Stations-services: M. Masotti, Garage des Alpes, Martigny. — Armand Galla, Garage, Av. du Simplon, Monthey. — René Diserens, Garage du Casino, Saxon. — U. Zufferey, Garage de Sierre, Sierre. — Ch. Hediger, Garage, Sion. — Branca frères, Garage, Vétroz

**Jura**

**Fer réglable**  
repassé mieux, plus vite, sans effort  
**Fr. 49.80**

Demandez notre prospectus dans les magasins électriques ou Services Industriels.

Toujours plus de ménagères enchantées <sup>R8/C</sup>  
des prodigieux avantages de **RADION!**



Etes-vous aussi si agréablement surprise?

Et comment! Mon linge n'a jamais été aussi impeccablement blanc!

Merveilleux! Avec Radion tout seul — sans aucun produit auxiliaire — vous aurez maintenant du linge plus blanc, plus frais, plus souple et absolument propre! Même dans l'eau la plus dure, plus aucune tache, de savon calcaire ou d'autres sortes! Radion a le plus grand soin des tissus! Confiez-lui votre linge pour qu'il le rajeunisse et le parfume d'un air de printemps! Radion est et reste inégalé!



-Radion est un vrai prodige de force détersive- confirme Madame Favre, l'experte bien connue.

Même prix!

Grand paquet fr. 1.05  
Paquet géant fr. 3.-

Un produit Sunlight



«L'abondante et douce mousse Radion pénètre jusqu'au plus profond du tissu et rend le linge impeccablement blanc, délicieusement frais et étonnamment souple!»

**Chemins de fer fédéraux suisses**  
**Admission d'apprentis pour le service des trains**  
(contrôle des billets)

Les Chemins de fer fédéraux suisses engageront dans les 3 arrondissements, un certain nombre d'apprentis pour le service des trains.

**Conditions d'admission:** Etre citoyen suisse, âgé de 20 ans au moins et de 30 ans au plus, avoir fait l'école de recrues. Jouir d'une parfaite santé, avoir une ouïe et une vue suffisantes, ainsi qu'un sens normal des couleurs. Avoir une instruction scolaire suffisante et bien connaître deux langues officielles.

L'apprentissage dure 12 mois, puis après une période de 24 mois comme aspirant, l'agent est nommé conducteur. Le salaire est fixé selon le lieu de service, l'âge et l'état civil. Les chefs de gare fournissent tous renseignements complémentaires.

**Offres de service:** Les candidats font leurs offres de service par lettre autographe contenant un bref curriculum vitae. Ils les adressent pour le 15 mai 1952 au plus tard à l'une des divisions de l'exploitation des CFF à Lausanne, Lucerne ou Zurich, en y joignant leur photographie, leur livret de service militaire et leurs certificats des dernières années scolaires, ainsi que toutes les pièces propres à donner une image complète de leurs occupations antérieures.

Direction générale des CFF, Berne.

**OPPORTUNITÉ UNIQUE**

A VENDRE

**2 grandes et splendides potiches**

Bronze cloisonné env. 1 m. 10 de haut. Pièces rares et de toute beauté. Plusieurs beaux meubles de style et anciens.

Magasins **ALBINI**, Rue Gd-Pont 5, à Sion  
Téléphone 2.27.67

**Pinot de Wädenswil et Rhin**

Nous livrons toutes quantités de barbes stratifiées greffées sur 5 B. B. et 3.309.

Plants traités aux hormones végétales assurant une très grande reprise à demeure.

Pépinières **Roduit, Leytron**. Tél. 4.72.33.

**PROFITEZ!**

**EN RÉCLAME**

Pâte à gâteau *"Eclair"* 500 gr. **Fr. 1.-**

Seulement jusqu'au 31 mai

En vente chez votre épiciers

**Fabrique VUILLEUMIER & Cie Renens**

TELEPHONE (021) 24.67.34

**Cinéma**

**CINE MICHEL**  
Fully

Jeudi 1er mai, vendredi, samedi et dimanche, 14 h. 30 et 20 h. 30

Un film à grand spectacle en technicolor

**LES 4 PLUMES BLANCHES**

le chef-d'œuvre de Zoltan KORDA

**ETOILE**  
Martigny

Ce soir: DERNIERE SEANCE

**EL PASO**

(LA CITE SANS LOIS)

Dès vendredi 2 le film tant attendu: **LES MAINS SALES**

de J.-P. SARTRE

avec Pierre Brasseur, Darcil Gelin

Claude Ncllier

Un sujet de la plus haute importance

**REX**  
Saxon

Vendredi: UNE SEULE SEANCE:

**EL PASO**

EN TECHNICOLOR

Samedi 3, dimanche 4:

**ESPIONNAGES ET AVENTURES** avec

ERROL FLYNN - DEAN STOCKWEL

dans

**KIM**

en TECHNICOLOR

**Barmaid-sommelière**  
est demandée par important café-bar de Martigny. Connaissance approfondie du service exigée. Offres avec références et photo à **Casino Etoile, Martigny.**

**On cherche**

bons mineurs de tunnel ainsi que mineurs boiseurs et manoeuvres de tunnel.

Adresser les offres avec indications d'emplois à **Entreprise, Galerie de Lourtier, Lourtier.**

**Festivals-Kermesses**  
Location et vente de **drapeaux, guirlandes, oriflammes**  
**Cocardes, Rubans avec impression, Billets de tombola**  
**Bazar de la Poste - Sion**  
Téléphone 2.29.66

**A retenir?**  
L'adresse de  
**Widmann frères - Sion**  
Fabrique de Meubles  
Magasins de Ventes  
seulement au sommet du Grand-Pont.  
En dehors de Sion, livraison par auto-camion

**EVIONNAZ**  
4 mai 1952  
**6<sup>e</sup> DERBY DU SALENTIN**  
**SLALOM GEANT DU JORAT**  
organisé par le **Ski-Club Salentin**  
5 CHALLENGES EN COMPETITION  
Dès 16 heures:  
**BAL à Evionnaz, Maison communale**

récompense leur a été accordée en reconnaissance d'éminents services rendus à l'Eglise.

M. Aloys Desmages, originaire d'Ollon, canton de Vaud, est devenu citoyen de Venthône et y fonda une famille. Il exerça dans cette paroisse dès 1907 et depuis sans interruption bien qu'actuellement âgé de 80 ans, les fonctions de sacristain sous six curés successifs.

Fils spirituel de cette paroisse, il y fut baptisé et confirmé avec sa fille en 1907 par les soins de M. l'abbé Tamini.

M. Emile Foguoz est le digne fils du très méritant M. Augustin Foguoz, qui exerça durant près d'un demi siècle les fonctions d'organiste.

Actuellement âgé de 67 ans, il fut dès 17 ans chanteur d'Eglise. Ainsi que M. Desmages il fit partie du Conseil de Paroisse et succéda à ce dernier comme secrétaire dudit Conseil.

Nous nous associons de tout cœur aux marques de sympathie qui leur ont été témoignées dans leur paroisse à l'occasion de la remise officielle de cette décoration et leur présentons nos compliments.

### St-Maurice

#### ACTE DE VANDALISME

Des enseignes représentant un cuisinier et posées devant certains établissements sont mis sous la sauvegarde du public, puisque ces dernières restent hors de l'établissement durant la nuit.

Or, dans la nuit de dimanche à lundi, un ou des individus n'ont rien trouvé de plus stupide que de desceller l'enseigne du Café-Restaurant du Nord, tenu par le sympathique M. Clivaz.

Celle-ci fut retrouvée sur un tas de bois dans les environs, et en fort mauvais état. Nous ne pouvons croire à pareil amusement de la part de gens raisonnés. Une plainte a été déposée et nous espérons que l'on retrouvera le ou les auteurs de cet acte de vandalisme.

Respectons donc ce qui est mis sous notre sauvegarde !

## Le corps de Robert Zurbriggen enfin arraché à sa tombe de glace

(Inf. part.) La Ire colonne de guides qui devait, comme nous l'avons relaté, rentrer lundi soir à Saas-Fee, est restée à l'Hôtel de Matmark pour se reposer. Elle est repartie pour le glacier afin de prêter main forte à la 2e colonne, qui était à pied d'œuvre depuis mardi matin. Une 3e colonne, partie de Saas-Fee, sous la conduite du guide Siegfried Bumann, vient de se joindre aux deux premières.

Enfin, après plusieurs jours de pénibles efforts, on est parvenu à dégager le corps de Robert Zurbriggen qui était tombé dans une étroite crevasse du glacier, profonde de 22 mètres, au Schwarzberg-Weisstor-Pass. Le cadavre gisait depuis 10 jours, recouvert de neige et de glace. Mercredi, à 12 h. 45, la nouvelle fut envoyée par sans-fil à Saas-Fee que l'on avait découvert un ski et le sac de montagne du disparu. A 13 h. 45, sous des tourbillons de neige, le corps était arraché à sa tombe de glace. Aussitôt, l'équipe de sauvetage entreprit de transporter le corps à l'Hôtel Matmark. On pense que la colonne de sauvetage atteindra Saas-Fee dans les premières heures de la soirée.

Une trentaine de guides de montagne ont participé aux travaux de sauvetage. A tour de rôle, ils transportaient la neige du fond de l'étroite crevasse jusqu'au bord.

### Notre nouveau président du Conseil d'Etat

Pour la période allant du 1er mai 1952 au 1er mai 1953, le Conseil d'Etat du Valais a appelé à sa présidence M. Oscar Schnyder, chef du Département de police.



La Société de musique « L'Espérance » de Charrat a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de

#### Monsieur Denis CHAPPOT

père de ses dévoués membres Edouard, Paul, André et Fernand CHAPPOT.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.



La Société de chant « La Voix des Champs » de Charrat a la profonde douleur de faire part du décès de

#### Monsieur Denis CHAPPOT

père de son dévoué directeur Edouard CHAPPOT et de son membre actif, André CHAPPOT.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.



Dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques de sympathie dont elle a été entourée, la famille Joseph MORET, à Muraz-Collombey, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

# Dernière Heure

## Dans les aciéries américaines « ELLES DOIVENT ETRE RENDUES A LEURS PROPRIETAIRES »

WASHINGTON, 30 avril. (Reuter). — Le juge fédéral David A. Pine a signé mercredi l'ordonnance judiciaire aux termes de laquelle les aciéries américaines réquisitionnées par le président Truman durant le récent conflit de travail doivent être rendues à leurs propriétaires.

Le juge fédéral avait annoncé mardi que la réquisition des aciéries ordonnées par le président Truman était illégale.

WASHINGTON, 30 avril. (AFP). — Après avoir signé l'ordre de restitution des aciéries par le gouvernement à leurs propriétaires, le juge fédéral David Pine a refusé, mercredi matin, de faire droit à la demande de sursis d'exécution formulée par le gouvernement des Etats-Unis. Il ne reste pas d'autre alternative au gouvernement que de se pourvoir devant une plus haute juridiction.

M. Holmes Bainbridge, avocat du gouvernement, a fait immédiatement connaître l'intention du gouvernement de faire appel à la décision. La date à laquelle cet appel sera présenté n'a pas été indiquée.

Dans certains milieux parlementaires, la décision du juge fédéral Pine d'annuler l'ordre de réquisition des aciéries, lancé par le président Truman le 8 avril, a été accueillie comme une « grande victoire » des libertés constitutionnelles du peuple américain.

C'est ainsi que le sénateur démocrate Burnet Maybank, de la Caroline du Sud, a déclaré notamment : « La décision du tribunal est une grande victoire pour les garanties constitutionnelles. Le peuple américain devrait remercier le juge Pine ».

De son côté, le sénateur républicain Styles Bridges, du New Hampshire a dit : « La décision du juge Pine renforce la séparation des pouvoirs, prévue par la Constitution. Je ne vois pas comment un juge indépendant pourrait avoir pris une autre décision, mais je crois que le juge Pine devrait être félicité pour son courage en rendant aussi rapidement une décision d'une telle importance ».

## A propos de l'avion français attaqué Prise de position britannique

BONN, 30 avril. (Reuter). — A propos de l'attaque d'un avion d'Air-France par deux chasseurs russes, un fonctionnaire britannique a déclaré à Bonn que toute tentative d'expulser par la violence les puissances occidentales de Berlin attirera la même riposte que si l'attaque était dirigée contre l'Allemagne occidentale. Il n'y a aucune raison de croire que le gouvernement soviétique nourrit le moindre doute à cet égard.

Le fonctionnaire britannique poursuit en affirmant que la position des puissances occidentales à Berlin ne sera pas modifiée par le remplacement du statut d'occupation en Allemagne occidentale par un système contractuel.

## Le problème égyptien

LONDRES, 30 avril. (Reuter). — Selon une information du Foreign Office, sir Ralph Stevenson, ambassadeur de Grande-Bretagne, en Egypte, prendra jeudi l'avion pour le Caire, porteur de nouvelles propositions au gouvernement égyptien.

### NOCES DE DIAMANT

KRIENS, 30 avril. (Ag.). — Les époux Huldreich et Emilie Tobler-Kusch, fêtent aujourd'hui mercredi à Kriens leurs noces de diamant. M. Tobler est âgé de 93 ans et son épouse de 80 ans. Ils sont originaires de Hérisau et habitent Kriens depuis 10 ans.

### VICTOIRE D'EISENHOWER DANS LE MASSACHUSETTS

WASHINGTON, 30 avril. (Ag.). — Selon les dernières informations, le général Eisenhower a obtenu 201,015 voix républicaines, le sénateur Taft 82,652, le général Mac Arthur 1810, M. Harold Stassen 1064 et le gouverneur Warren 1183.

Dans le parti démocrate, le sénateur Kefauver a obtenu 23,162 voix, alors qu'il y en eut 12,682 pour le général Eisenhower, 6028 pour le président Truman et 4572 pour le sénateur Taft.

### GROS INCENDIE A BRIGUE

(Inf. part.) Un incendie s'est déclaré dans un immeuble situé à la rue de la Furka, appartenant à M. Burri et abritant sept familles. L'alarme fut donnée par des passants qui remarquèrent une épaisse fumée sortant de la maison. Les pompiers furent alertés par la sirène et réussirent à maîtriser l'incendie après bien des efforts. Les dommages cependant sont évalués à plusieurs milliers de francs. On ignore les causes du sinistre.

### ACCIDENT DE TRAVAIL

(Inf. part.) Dans un chantier près de Sion, M. François Rambert, en voulant accrocher un tracteur à un wagon, a eu le pied coincé entre les deux machines. Il est soigné à la clinique générale à Sion.

### UN POIGNET BRISE

(Inf. part.) A Sion, Clara Sauter, veuve de Frédéric Sauter, a été victime d'une chute dans son appartement. Elle s'est brisé le poignet et a reçu les soins d'un praticien.

### AU TOUR DES EMPLOYES DE BANQUE

MILAN, 30 avril. (AFP.). — Les employés de banque se sont mis en grève pour 24 heures. Un meeting a eu lieu dans un théâtre de la ville.

### MESSAGE DE M. ADENAUER POUR LE 1er MAI

BERLIN, 30 avril. (DPA.). — M. Adenauer, chancelier fédéral, a adressé à Berlin un message spécial du premier mai, qui sera lu sur la place de la République à la manifestation du premier mai de Berlin-ouest.

Ce message déclare notamment : « Le gouvernement fédéral est conscient de la portée historique de la lutte de Berlin pour la liberté de l'Allemagne et de l'Europe. En ce jour, puissiez-vous, de Berlin, adresser cet appel à tous les Allemands : « Nous voulons conquérir l'unité allemande, en commun avec tous les peuples libres, auxquels nous sommes alliés ».

### ARRESTATION D'UN JEUNE CAMBRIOLEUR

BIENNE, 30 avril. (Ag.). — La police de Bienne a arrêté un jeune Autrichien de 19 ans, qui avait commis plusieurs cambriolages dans la ville et ses environs. Il pilla une villa, vola de nuit une somme importante dans un garage et finalement visita une fabrique de montres où il fit aussi un butin considérable. En plus de ces cambriolages, l'individu arrêté avait commis un certain nombre de vols de moindre importance.

### VERS LE RETABLISSEMENT DE LA LANDSGEMEINDE DANS LE CANTON D'URI

ALTDORF, 30 avril. (Ag.). — Un comité d'initiative pour le rétablissement de la Landsgemeinde dans le canton d'Uri a été fondé à Buerglen sous la présidence de M. Franz Imhof. Cette initiative ayant recueilli le nombre voulu de signatures, a été déposée mercredi à la Chancellerie d'Etat d'Uri à Altdorf.

### L'ARCHITECTE OTTO BURCKHARDT EST MORT

BALE, 30 avril. (Ag.). — A Bâle, est décédé dans sa 80e année, l'architecte Otto Burckhardt, directeur de la maison Suter et Burckhardt. Le défunt était l'auteur de plusieurs bâtiments publics et privés dans le canton et à l'étranger.

### LADY STAFFORD CRIPPS A QUITTE LA SUISSE

ZURICH, 30 avril. (Ag.). — Lady Cripps, accompagnée de son fils John, a quitté mercredi à 15 heures l'aérodrome de Kloten, à bord d'un avion de la Swissair pour retourner en Angleterre. M. Mariott, consul général de Grande-Bretagne à Zurich, assistait au départ.

Avant son départ, Lady Cripps a fait à la presse la déclaration suivante : « Je voudrais remercier la population suisse, et en particulier celle de Zurich, pour l'hospitalité cordiale dont mon mari, ma famille et moi-même avons pu jouir ici. Les articles de presse consacrés à mon mari nous ont profondément touchés et tous les témoignages de sympathie auxquels nous voudrions répondre personnellement ont été pour nous une grande consolation ».

### DISCOURS EISENHOWER AUX TROUPES AMERICAINES EN ALLEMAGNE

FRANCFORT, 30 avril. (AFP.). — « Vous êtes les représentants de la liberté », a déclaré le général Eisenhower, commandant en chef des forces Atlantiques, dans un discours adressé aux troupes américaines, à l'issue de leur défilé. Après avoir exprimé sa satisfaction de l'allure excellente des soldats américains en Allemagne, le général Eisenhower a ajouté : « Il est de la plus haute importance qu'en votre qualité de soldats intelligents, du monde libre, vous fassiez bonne impression ».

Le commandant en chef des forces Atlantiques a fait ressortir ensuite qu'il quittait son commandement à regret, mais que ce n'était pas pour se dérober à une tâche trop lourde.

« Vous n'êtes pas ici, s'est-il écrié, pour fouler aux pieds qui que ce soit, mais pour représenter dignement le mode de vie américain qui est juste, honnête et loyal. Je ne saurais concevoir une tâche plus importante pour le soldat américain d'aujourd'hui ».

### AVIS AUX PROPRIETAIRES DE BETAIL

Nous rappelons aux intéressés que les foires de Bagnes et de Sembrancher réservées au bétail indenne de tuberculose auront lieu comme suit en mai 1952 : Bagnes : 9 et 23 mai 1952 ; Sembrancher : 16 mai 1952.

Office vétérinaire cantonal.

### UN ANCIEN LEGIONNAIRE A L'HONNEUR

(Inf. part.) La Légion d'honneur vient d'être décernée à titre militaire à un ancien légionnaire M. Robert de Chastonay, qui vit actuellement dans sa maison familiale au village de Loc, au-dessus de Sierre. En 1913, M. de Chastonay s'engagea à la Légion, partit volontairement pour la Serbie, participa en 1915 à de nombreux combats et perdit un œil près de Monastir. Au cours des combats pour la libération en août 1944, il perdit son second œil. Ensuite il rentra en Valais.

Rédacteur responsable : André Luisier

## La loi des finances

(Inf. part.) Le projet de loi des finances accepté en deux débats par le Grand Conseil va être soumis à la votation populaire. Les citoyens se rendront aux urnes à cet effet le 8 juin prochain.

### ENCORE UN NOUVEAU TELEFERIQUE

(Inf. part.) Une société vient de se fonder pour relier Naters à Birgisch par un téléphérique qui dessertira tous les villages de cette commune de montagne.

Le coût de l'œuvre ascende à environ 200 mille francs.

### UN CORPS DANS LE RHONE

(Inf. part.) Le 24 mars 1952, Joseph Imhof, né en 1887, avait disparu de son domicile à Goppisberg. On n'avait pas trouvé sa trace, mais on vient de découvrir son cadavre dans le Rhône. M. Joseph Imhof a été victime d'un accident et est tombé à l'époque dans le fleuve.

### Cinéma ETOILE - Martigny

Le film tant attendu « LES MAINS SALES » Dès vendredi la célèbre pièce de l'existentialiste Jean-Paul Sartre avec Pierre Brasseur, Daniel Gélin, Claude Nollier.

« Extraits de la critique : « Je ne crois pas que l'on puisse trouver sur un écran, à l'heure actuelle, des scènes plus belles que celles où s'affrontent P. Brasseur et D. Gélin » (Gazette de Lausanne). « Il est rare de voir s'affronter dans des rôles aussi intéressants des acteurs aussi exceptionnels » (Parisien Libéré).

### Cinéma REX - Saxon

Vendredi 2 mai, une seule séance du film « EL PASO » (voir communiqué sous cinéma Etoile, Martigny).

Samedi 3 et dimanche 4 (matinée à 14 h. 30), merveilleusement adapté à l'écran, le grand roman de Rudyard Kipling retrouve toute sa couleur toute sa vitalité dans cet incomparable chef-d'œuvre plein d'aventures de sensation et de beauté. « KIM » avec Errol FLINN et Dean STOCKWEL est un merveilleux Technicolor sur l'Inde Mystérieuse.

### WINSTON CHURCHILL raconte...

dans son livre de souvenirs sur la Deuxième Guerre Mondiale, une anecdote concernant « Le Capitaine Horatio Hornblower », le célèbre roman de Forester dont le film vient de sortir.

W. Churchill écrit en effet : « Pour la première fois depuis bien des mois, je pus lire un livre pour mon plaisir. O. Littleton, ministre d'Etat au Caire, m'avait donné « Captain Horatio Hornblower », que je trouvais extrêmement captivant. Profitant de la première occasion, je lui envoyai ce message : « Je trouve Hornblower admirable ». Il en résulta un certain trouble au Quartier Général du Moyen-Orient où l'on s'imaginait qu'Hornblower était un mot de code concernant quelque opération secrète... « Captain Horatio Hornblower » évoque les exploits d'un grand marin anglais au temps de Napoléon.

Le film est remarquable. Il a été présenté, en première vision, à la Princesse Margaret.

Par privilège spécial, ce grand film sera présenté au Corso-Martigny, dès demain mercredi.

### « IL A PASSE PAR ICI... »

Le lièvre à béquilles, nouvel ambassadeur de Pro Infirmis a fait s'accomplir bien des miracles. Nombreux sont les gestes touchants qu'il faudrait citer, tel celui de ce groupe d'éclaireurs qui, bravement, a nettoyé des bicyclettes et envoyé le produit de son travail (Fr. 40.—) à Pro Infirmis. Bel esprit de sacrifice que de mettre son temps, sa peine et aussi son argent au profit de ceux qui doivent surmonter tant d'obstacles pour réussir.

En acquittant la pochette de cartes Pro Infirmis vous aussi, les aidez à réussir.

Vente de cartes Pro Infirmis dans chaque canton. Compte de chèque romand et parrainages II 258.



La Caisse de Crédits Mutuels RAIFFEISEN de Charrat a le grand chagrin de faire part du décès de

#### Monsieur Denis CHAPPOT

son dévoué secrétaire du comité de surveillance.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.



« La Concordia », Société coopérative de consommation, à Charrat, a la profonde douleur de faire part du décès de

#### Monsieur Denis CHAPPOT

son ancien président.

Pour l'ensevelissement, consulter l'avis de la famille.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de Madame Veuve Eugénie BITZ-SOLIOZ remercie sincèrement toutes les personnes qui, de près ou de loin, y ont pris part, soit par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages, et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

St-Léonard, le 30 avril 1952.